

VITALE

Biogaz : 130 €/MWh

« Le ministère du Développement durable se donne dix-huit mois pour publier les 201 décrets d'application de la loi Grenelle 2 », a indiqué Jean-François Carencu, directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, mardi 5 octobre, devant la commission du développement durable de l'Assemblée nationale. Un certain nombre de mesures prioritaires devraient être publiées ou déposées devant le Conseil d'État avant la fin d'année. Parmi elles : les conditions de rachat du biogaz, « J'ai vu les six textes renvoyés à ce dossier », a précisé M. Carencu, « ils ont été transmis à la commission de régulation de l'énergie et les décrets seront devant le Conseil d'État d'ici la fin octobre. Le tarif devrait être de 130 €/MWh ».

D'autres décrets devraient suivre rapidement concernant l'agriculture : sur la protection des aires de captage d'eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses, la certification environnementale des exploitations agricoles ou encore les trames vertes et bleues.

Céréales et export

L'Ukraine va imposer des quotas sur ses exportations de céréales en raison de l'effondrement de ses récoltes, ont indiqué les autorités du pays le 7 octobre. La vente porterait sur trois millions de tonnes de maïs, 500 000 tonnes de blé et 500 000 tonnes d'orge d'ici à la fin de l'année. Canicule et sécheresse ont frappé le pays réduisant la récolte céréalière à 39 millions de tonnes contre 46 millions en 2009. L'Ukraine est le premier exportateur mondial d'orge et le sixième de blé. La Russie, également confrontée à des conditions climatiques similaires, a mis en place, en août, un embargo complet sur ses exportations de céréales, qui ne sera pas

Fabien Driat : « Aime ton sol et il te le rendra »

À Jessains, sur l'exploitation agricole de Fabien Driat, les 80 ha de couverts fleuris en place représentent de véritables oasis de biodiversité

Pascal DOLAT

À Jessains, sur son exploitation de grandes cultures, Fabien Driat (35 ans) ne peut que se féliciter de mettre en pratique les réflexions du club NouriciAgrosol dont il fait partie. Pourtant le profil de l'exploitation n'est pas simple : les 220 ha de cultures se trouvent à la fois dans les sols de cailloux du Barrois, dans les terres alluvionnaires de la plaine de Brienne et dans les argiles de la Champagne humide. Cependant, dans ce club adepte des techniques culturales simplifiées, auquel participe le conseiller terrain des Driat (Jean-Paul Bour) et l'animateur agronomique Nouricia en charge du dossier biodiversité (Xavier Aubin), la réflexion est permanente pour « améliorer les outils au regard des besoins des exploitations ».

Trois axes de travail

« Sur la ferme, nous avons travaillé sur trois axes », explique Fabien Driat. « Réduire le travail du sol, car les passages répétés d'outils le destructurent et font évaporer la matière organique. Nous avons ainsi vérifié qu'un

sol non labouré absorbe mieux l'eau qu'un sol labouré, et que les populations de lombrics et de cambes se multiplient. »

En second lieu, la ferme a augmenté la rotation des cultures. Du traditionnel colza-blé-orge d'hiver, qui sélectionne mauvaises herbes et maladies, l'agriculteur décline une alternance de cultures d'hiver et de printemps. Aujourd'hui la rotation associe colza, blé, pois d'hiver, blé, orge de printemps et tournesol.

Troisième levier, l'exploitation a introduit une couverture permanente des sols. Il s'agit de cultures d'attente conduites sur des périodes allant de deux à six mois, qui limitent l'impact du climat sur le sol (eau, température). « Leur enracinement améliore la perméabilité du sol », observe Fabien Driat. « Les mauvaises herbes évitent de s'y propager. Et la production de biomasse augmente la fertilité, ce qui compense la matière organique apportée naguère par l'activité dévege. » À cet égard, Fabien Driat qui est aussi correspondant local de Passion Céréales, collectif d'agriculteurs chargé de promouvoir la filière auprès du grand public, conseille de semer ces couverts « tôt et dense » avec une diversité de plantes. Les huit ou neuf espèces (légumineuses, moutarde, ryegrass, radis, vesces, féveroles, pois, sarrasin...) en place sur l'exploitation et qui sont favorables à la faune et la flore locales, semblent en tout cas bien adaptées à l'écosystème céréalière.



De tels couverts fleuris sont des réservoirs de pollens et de nectar qui concentrent des populations de 250 000 abeilles à l'hectare

Deux tiers du miel sont produits sur grandes cultures

« Une telle parcelle de couverts, c'est une ressource énorme pour les abeilles. C'est 0,5 % de leur zone de butinage (une abeille s'approvisionne normalement dans un rayon de 3 km autour de la ruche), mais plus de 90 % de leurs besoins quotidiens en pollen et nectar. Jusqu'aux gelées, ces couverts se révèlent extrêmement nutritifs. Ils fournissent du pollen diversifié, de bonne qualité et en quantité suffisante. C'est un gage de bonne santé des cheptels », explique Pierre Testu (réseau Biodiversité Abeilles), qui regrette qu'en France, les apiculteurs livrent « 15 000 tonnes de sirop de glucose » aux ruchers pour récolter « 16 000 tonnes de

miel ». Le pollen est l'unique source de protéines des abeilles. « Elles y trouvent les acides aminés. En manquer signifie un affaiblissement des défenses immunitaires et donc un terrain favorable aux parasites (varroa et nosema...), cause majeure de mortalité chez les abeilles. Les suivis de parcelles mêlés, à partir de traques à pollen et d'analyses de qualité (pollen et miel), permettent d'évaluer la bonne performance de ces couverts. C'est important, car en France les deux tiers du miel sont produits sur les parcelles de grandes cultures. » Avec 80 ha de couverts, sur 220 ha cultivés, la ferme des Driat représente une véritable oasis de biodiversité.